



# Communiqué des douze organisations syndicales

**UNEF, CÉ, UNL, FIDL, CFTD, CFE CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA**

Après plus de deux mois d'intenses mobilisations pour obtenir le retrait du CPE, les organisations syndicales de lycéens, d'étudiants et de salariés, se félicitent de la décision enfin annoncée de faire disparaître le CPE de la loi.



C'est un authentique succès à mettre à l'actif de la détermination, de la persévérance et de l'unité d'action du mouvement.

Les organisations syndicales appellent les étudiants, les lycéens et les salariés à marquer comme il convient ce résultat de leur action.

Elles restent vigilantes jusqu'à ce que la loi destinée à faire disparaître le CPE soit effectivement votée et promulguée, les actions décidées pour le 11 avril s'inscrivent dans ce cadre.

Ce succès remporté sur le CPE donnera à tous la confiance et la dynamique nécessaires pour permettre que les questions de l'emploi des jeunes, de la formation et de la précarité du travail trouvent rapidement des réponses, ainsi que les questions posées par toutes les organisations syndicales concernant le Contrat Nouvelles Embauches.

Elles demandent que soient créées les conditions pour que les étudiants et lycéens ne soient pas pénalisés. Cela vise notamment les examens, les rattrapages éducatifs, les bourses, les élections étudiantes et aux CROUS. A chaque fois que nécessaire, des négociations avec les organisations, lycéennes, étudiantes et les personnels de l'Education doivent être menées.

Avec ce remarquable résultat, le syndicalisme par sa mobilisation et sa détermination pour le retrait du CPE a fait preuve de son efficacité et de sa responsabilité.